

Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Swiss Toxicological Information Center  
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica  
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (Jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Télex	56665 intox ch
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074

Rapport annuel 1982



---

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales  
(services)
- 2 Autocollant  
(numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention  
(notice destinée aux parents d'enfants en bas âge,  
comprenant aussi des indications sur  
l'équipement de la pharmacie familiale)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës  
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand;  
remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel  
(paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport  
annuel (numéros de commande voir pages 32-33. Les  
dissertations peuvent également être obtenues  
gratuitement, mais en prêt seulement).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans la couverture arrière.

# Sommaire

	Page
Conseil de Fondation	2
Editorial	3
Rapport	5
Statistiques	11
1    Progression des appels	11
2    Provenance des appels	12
3    Patients	14
4    Agents toxiques	15
4.1    Plantes	16
4.2    Animaux venimeux	17
4.3    Aliments	18
4.4    Produits d'agrément et drogues	19
4.5    Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6    Produits domestiques	21
4.7    Médicaments	23
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	34
Dons	35

## Conseil de Fondation

Dr Dr h.c. A. Nisoli, Winterthour, Président  
Dr R. Ulrich, Directeur SSIC, Zurich, Vice-président  
Dr G. Antognini, Président SSPh, Berne  
Dr A. Buxtorf, a. Vice-directeur, Ciba-Geigy, Bâle  
Dr J. Gebistorf, Pharmacien cantonal, Lucerne  
Dr H.P. Jaspersen, Directeur Centre scient. de la SSPh, Zurich  
Dr C. Klotzsche, Vice-directeur Sandoz, Bâle  
CE Dr P. Wiederkehr, Directeur du Dép. de la Santé Publique, Zurich  
Dr K. Zimmermann, Président FMH, Berne

A la fin de 1982, atteints par la limite d'âge, deux membres émérites de notre Conseil de fondation se sont retirés.

Le Dr Jean Egli a travaillé pendant 25 ans à la Société Suisse des Industries Chimiques (SSIC) et a reçu - en tant que directeur de cette société - de nombreuses distinctions en Suisse et à l'étranger. C'est dans l'exercice de cette fonction qu'il a mis sur pied, le 30 septembre 1967, en collaboration avec la Société Suisse de Pharmacie (SSPh), notre actuelle fondation. Il a sans cesse pris position en faveur d'une structure saine et solidement étayée de cette fondation et a dirigé une utile révision de nos statuts. Lors de négociations menées avec la Confédération, il a insisté sur le fait que notre fondation ne demande pas de subventions, mais une simple indemnisation des services rendus annuellement à l'Office Fédéral de la Santé Publique. Il a d'autre part défendu le point de vue de "relations publiques" modérées et équilibrées. Sa grande expérience, ses qualités humaines exceptionnelles et son caractère fondamentalement généreux ont fait de lui - en tant que vice-président - un médiateur important dans les questions concernant le personnel.

Son successeur, depuis le 1er janvier 1983, est le Dr R. Ulrich, directeur de la SSIC. Sa grande expérience de direction profitera sans aucun doute à notre fondation.

Le Dr Jörg Bider a participé en 1962 aux préparatifs d'installation du Centre de Toxicologie et est devenu, en 1965, co-fondateur de la fondation "Centre d'Information toxicologique de l'Association Suisse de Pharmacie". Il est membre d'honneur de la SSPh et a été décoré par les Associations Professionnelles d'Allemagne et d'Autriche. Sa compétence, son sens de l'humour et ses hautes qualités humaines lui ont valu de nombreuses amitiés et sont à l'origine du succès, unanimement reconnu, de ses activités. C'est à lui que l'on doit en grande partie l'exceptionnelle participation (depuis près de 20 ans) de l'Association Suisse de Pharmacie au Centre de Toxicologie.

Son successeur, à compter du 1er janvier 1983, est le nouveau président de l'Association Suisse de Pharmacie, le Dr G. Antognini. Sa riche expérience professionnelle rendra certainement de grands services à notre fondation.

ni

Chère lectrice, Cher lecteur

Si le centre de toxicologie devait une fois encore assurer plus de 10% de services supplémentaires non rétribués et, en même temps, faire face à une augmentation de plus de 5% de ses frais de gestion (du fait de l'augmentation du coût de la vie), on pourrait avoir l'impression de défendre une position perdue d'avance. D'autant plus que les donations régulières restent pratiquement inchangées et qu'il arrive même - comme c'est le cas de la Confédération - qu'elles subissent des "réductions linéaires".

Comment se fait-il donc qu'en dépit d'un déficit budgétaire prévu, il ait été possible de financer - pour plus de moitié - un système moderne de microfilms?

Eh bien, c'est qu'une prestation - celle de la Caisse Nationale d'Accidents (CNA) - a été spontanément augmentée. Ce geste, qui nous paraît de bonne augure, a été accueilli avec une reconnaissance toute particulière.

Il convient également de remercier vivement le gouvernement du Canton de Zurich qui nous a fait parvenir - de son fonds d'utilité publique (le Lottofonds) - une donation particulièrement généreuse. L'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich nous a lui aussi fait parvenir de précieuses prestations et suggestions auxquelles nous avons été très sensibles.

Mais l'effort le plus remarquable a peut-être été fourni par nos collaboratrices et collaborateurs qui ont accepté avec entrain le travail supplémentaire qui leur était demandé. Et ce n'est pas tout. Les quelques centaines de lettres individuelles, adressées à des personnes soigneusement choisies, ont reçu un accueil favorable: la liste des donations en fin de rapport en apporte la preuve. Quelques milliers d'aide-mémoires avaient d'autre part été adressés aux familles touchées par une intoxication. Cela nous a valu de nombreux petits dons supplémentaires. Si bien que les organisations, qui - pour des raisons d'économie - n'ont pas pu continuer de soutenir le Centre au cours de l'année écoulée ont été en grande partie relayées.

Bien que nos buts initiaux restent inchangés, nous accordons aujourd'hui une très grande importance à la diversification de notre financement. En attendant que nos anciens supporteurs et donateurs acceptent de faire un nouvel effort en faveur du Centre, il nous faut trouver d'autres soutiens. Nous en avons d'autant plus besoin que nos prévisions budgétaires pour l'année en cours accusent un déficit de l'ordre de Fr 40'000.-, malgré une évaluation plutôt optimiste du montant des donations uniques et malgré une augmentation sensible de la contribution de la Fédération des médecins suisses (à laquelle nous tenons, une fois encore, à exprimer notre gratitude).

Mais comment réussir ce tour de force? Tout d'abord à l'aide de ce rapport qui contient de nouvelles indications en faveur d'une prophylaxie plus efficace. Et puis aussi - pourquoi ne pas le dire ouvertement - grâce à vous, Chère lectrice, Cher lecteur, dans la mesure de vos moyens.

Cette aide d'ailleurs peut être une critique ou une suggestion susceptible d'influencer l'amélioration de nos prestations. Elle peut être aussi une indication de sources dont on n'a pas encore complètement profité ou dont on n'a pas profité du tout. Elle peut encore consister à appeler l'attention de votre entourage sur l'existence et les activités du TOX (nous vous y aiderons volontiers en vous munissant de la documentation nécessaire).

Il ne s'agit donc pas, vous le voyez, de faire appel à vous en vous adressant un bulletin de versement. Nous sommes persuadés que vous n'auriez pas manqué de l'honorer. Mais nous croyons que vous pouvez aussi, d'une autre façon et à votre manière apporter un soutien supplémentaire à une institution qui contribue à sauver des vies humaines.

Mai 1983

Avec les meilleures salutations



A. Nisoli

# Rapport

## Service d'urgence

On trouvera aux pages 11-15 un exposé chiffré concernant l'utilisation du service d'information téléphonique, les agents toxiques en cause, les patients concernés et la proportion d'intoxications graves.

Après avoir constaté l'année précédente un accroissement record des demandes, une nouvelle augmentation de 10% (24094 cas en tout) a été enregistrée en 1982. C'est ainsi qu'au cours des trois dernières années, le travail du Centre de Toxicologie a augmenté de 37%!

Pour la première fois, les demandes provenant du public (51%) ont légèrement dépassé celles des professions médicales. En chiffres absolus, ces dernières n'ont pas regressé; elles accusent depuis quelque temps une certaine stabilité qui correspond à la fréquence des cas graves. On constate en revanche - et ceci également depuis plusieurs années - une augmentation permanente de demandes suscitées par une "peur généralisée du poison de tous les jours" que l'on peut trouver dans la nourriture, dans l'eau, dans l'air et même dans les médicaments. Bien qu'il ne s'agisse ici que très rarement de cas d'urgence au sens propre, les personnes en quête de ces conseils sont très inquiètes et demandent des explications détaillées qui nécessitent parfois de longues et minutieuses recherches.

En ce qui concerne les demandes du corps médical, un peu moins des deux tiers proviennent de médecins d'hôpitaux et un peu plus d'un tiers de médecins établis. Parmi ces derniers, dont le nombre est de nouveau en légère augmentation, c'est comme d'habitude les généralistes qui viennent en tête, suivis des pédiatres et des internistes.

Par rapport à la provenance, les demandes (surtout celles des médecins) se répartissent de façon assez homogène sur toutes les parties du pays. En ce qui concerne les demandes adressées par la population, on constate cependant un pourcentage nettement plus important dans le Canton de Zurich - ce qui laisse supposer qu'il existe encore dans d'autres régions un potentiel de demandes qui ne se sont pas manifestées jusqu'ici. L'augmentation de la publicité - ne serait-ce que celle qui nous est faite par les annuaires téléphoniques où nous figurons à la page des services d'urgence - contribuera d'ailleurs à une utilisation accrue du Centre, bien que celle-ci sera probablement quelque peu freinée par la distance géographique.

Pour ce qui est des patients, le pourcentage, de nouveau, demeure à peu près inchangé: 56% d'enfants, pour la plupart entre 1 et 3 ans et 44% d'adultes (souvent par auto-intoxication intentionnelle).

Quant aux causes d'intoxication, elles ne présentent par rapport à l'année précédente que des changements insignifiants. En premier lieu viennent les médicaments, puis les produits ménagers et les produits antiparasites, tandis que les agents toxiques naturels ne jouent qu'un rôle de moindre importance (mais les appels au sujet des plantes sont en augmentation).

Le pourcentage des intoxications graves a encore une fois légèrement diminué. Mais il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives sur l'efficacité de certaines mesures employées. En chiffres absolus, elles sont au nombre de 885; il y en avait 882 l'année d'avant.

Les cas mortels ne sont enregistrés qu'exceptionnellement par le Centre de Toxicologie (31 cas). Une vue d'ensemble pour toute la Suisse, que nous devons à l'étude des

feuilles statistiques internes de l'Office Fédéral de la Statistique, se trouve aux pages 30-31.

Des intoxications épidémiques n'ont heureusement pas été enregistrées au cours de l'année écoulée. Cependant, un nombre de nouveau particulièrement élevé de cas d'intoxication par champignons a été constaté. Plusieurs cas mortels provoqués par la consommation de l'amanite phalloïde n'ont pu être évités, malgré l'état des connaissances et de préparation en la matière qui existe dans l'ensemble du pays.

Comme chaque année, nous avons de nouveau changé, dans de nombreux cas, nos critères de référence pour les informations, en nous basant sur les expériences faites. Il n'est donc pas indiqué de se rapporter uniquement à des conseils donnés antérieurement ou à des ouvrages publiés sur la question.

Dans le cas de poisons particulièrement dangereux, qui ne sont pas mentionnés séparément ici, les efforts fournis concernant l'information, les lieux d'analyse, les dépôts de médicaments et les moyens thérapeutiques ont encore une fois augmenté. Dans certains cas, les doses toxiques ont pu être précisées avec une plus grande exactitude (une partie de ces améliorations a été traitée dans diverses publications, voir pages 32-33). Dans d'autres cas, les mesures à prendre ont pu être simplifiées, par exemple lors de l'ingestion de certains produits ménagers et de médicaments, en ne recommandant qu'exceptionnellement un lavage de l'estomac (assez délicat chez les enfants en bas âge). Ajoutons enfin que l'emploi de certains produits ou de certaines mesures (comme les anticorps, la physostigmine, l'hémoperfusion) a été soumis à des critères encore plus précis qu'auparavant.

#### Autres services

Appels enregistrés sommairement. Ces cas, qui ne concernent pas les intoxications aiguës, ne figuraient, jusqu'à présent et de façon générale, que sous la forme d'un chiffre dans nos rapports annuels. Il semble maintenant indiqué, vu leur augmentation continuelle, que les 6'686 cas de cette sorte, constatés au cours de l'année passée, soient examinés de plus près.

75% de ces cas proviennent du public et 25% des membres de professions médicales.

Les appels provenant du public concernaient (en ordre décroissant de fréquence): les aliments insalubres, diverses matières à toxicité douteuse, des problèmes n'ayant pas de rapport avec notre spécialisation, des effets médicaux secondaires et interactifs, les dangers chroniques dus à l'environnement, les nuisances redoutées pendant le temps de la grossesse ou pendant celui de l'allaitement, les possibilités d'analyses et les questions relatives à la prévention (y compris l'enseignement). De nombreuses demandes se rapportaient aussi à des questions discutées par les media (avec ou sans demandes de prévisions auprès du Centre de Toxicologie), par exemple des accidents toxiques d'une certaine importance, les résidus dans les denrées alimentaires et dans la vaisselle, les médicaments inadéquats, les nuisances provenant de l'environnement, etc.

Les appels enregistrés sommairement et provenant de médecins ou de pharmaciens concernaient, de nouveau en ordre décroissant de fréquence, la toxicité aiguë ou chronique de diverses substances, la composition de certains produits, les problèmes d'analyse, la tératogénité, les symptômes provoqués par une éventuelle toxicité, les détails thérapeutiques, les effets secondaires supposés, les questions d'abus et

de sevrage, les interactions, les problèmes d'allergie, l'identification de comprimés, l'aide aux diagnostic, la littérature.

Il reste à faire remarquer que l'expression "enregistrement sommaire" ne signifie ni traitement sommaire, ni manque d'attention. De nombreux cas figurant sous ce titre ont occasionné un travail considérable et les résultats des recherches, qu'ils aient été positifs ou négatifs, ont été incorporés d'une façon ou d'une autre dans la documentation. Il faut encore ajouter, par manière d'autocritique, que la priorité accordée aux cas d'urgence - étant donné le petit nombre de spécialistes dont dispose le Centre - limite l'exploitation souhaitable de ce type de demandes.

Informations à l'adresse des autorités et de l'industrie. Comme nous en avons pris l'habitude depuis plusieurs années, un rapport sur chaque intoxication grave, causée par des produits concernés par la loi sur les toxiques, a été adressé à l'Office Fédéral de la Santé Publique. Le nombre de ces rapports individuels (107) est resté dans le cadre habituel. Il n'est pas identique avec celui des intoxications graves mentionnées dans ce rapport, car nous ne communiquons que les cas à cause unique particulièrement bien documentés. Les membres de la Société Suisse des Industries Chimiques qui en ont exprimé le désir, ont également pu profiter de tels rapports (235 rapports concernant des médicaments, 58 concernant d'autres matières et produits). Dans certains cas particuliers des rapports complémentaires ont été demandés et établis par nos services.

Communications et expertises. Dans 133 cas, une prise de position par écrit a été demandée au Centre de Toxicologie concernant les problèmes les plus divers de la toxicologie. Lorsque ces demandes ont nécessité des recherches particulières, elles ont été facturées, alors que les renseignements donnés par téléphone sont gratuits. Les demandeurs provenaient, en ordre décroissant de fréquence, du public, des médecins praticiens, de l'industrie, des médecins d'hôpitaux, des compagnies d'assurances et des autorités.

Publications. Conformément au caractère multidisciplinaire de l'information toxicologique, le Centre a fait paraître, une fois de plus, diverses publications allant de l'aide-mémoire général (actuellement aussi en français) à la longue dissertation. Les publications spécialisées sont mentionnées (avec leurs numéros de commande) aux pages 32-33. Les autres imprimés figurent sur la première page intérieure de la couverture. Une étude remaniée, publiée dans le "Journal Suisse des Médecins" sur les méthodes à employer lors d'intoxications par l'amanite phalloïde a été particulièrement remarquée. Quatre articles, parus dans le "Journal Suisse de Pharmacie", ont apporté une vue d'ensemble, qu'on ne trouvait pas jusqu'à présent dans la littérature, sur les intoxications occasionnées par gouttes (gouttes pour les yeux, le nez, les oreilles et contre la toux).

Recherches de littérature. Environ 400 recherches de littérature ont été effectuées en dialogue direct auprès de banques de données étrangères, la moitié étant pour la documentation, les expertises et les publications, l'autre moitié pour le service d'urgence. A l'aide d'un terminal portable, un piquet de service permanent a pu être maintenu; il a été utilisé 25 fois.

Moyens d'identification et de diagnostic. Le système d'identification des comprimés (IDENTIPHARM), développé et tenu à jour par le Centre de Toxicologie, comprend à présent environ 1'400 sortes de médicaments solides, allant des plus récents jusqu'à ceux qu'on ne trouve plus dans le commerce depuis plusieurs années. Cette collection - pour l'instant la plus grande de Suisse parmi celles affectées à des buts identiques - permet, jour et nuit, de répondre immédiatement aux questions posées par téléphone

à ce sujet. Ce système a été utilisé dans 78 cas (76 l'année précédente). L'identification, confirmée ultérieurement par comparaison, a réussi dans 54 cas (69%). L'utilisation d'autres systèmes de secours (IDENTIBAC, IDENTIFUNG, IDENTIROD) n'a pas été systématiquement notée.

Lors de symptômes survenant subitement et dont on ignore la cause, le Centre, depuis toujours, a recours, dans la recherche du diagnostic, à son propre système: le DIAGNOTOX (cartes perforées fonctionnant par transparence). De plus en plus au cours de l'exercice écoulé, les banques de données internationales ont été utilisés dans le même but. Rien que les collections anciennes du système MEDLINE, rendues dernièrement accessibles, ont permis d'éclaircir partiellement quatre cas douteux.

Varia. En plus de notre contribution aux bulletins de diverses organisations, une présentation audio-visuelle a été réalisée pour une exposition ambulante organisée à l'occasion de 150ème anniversaire de l'Université de Zurich. Les documents et diapositives utilisés à cette intention peuvent être mis à disposition pour des conférences.

## Organisation

Personnel. Grâce à un petit cercle stable de collaboratrices et de collaborateurs, les fluctuations provenant surtout des médecins assistants ont pu être à peu près maîtrisées. Du fait de l'agrandissement inévitable de notre organisation et du nombre élevé de places occupées à temps partiel, le besoin d'une coordination plus grande des divers services s'est fait sentir. En plus des rapports périodiques de secrétariat, des grands rapports et des rapports de direction, un rapport de documentation a été organisé, qui, en six séances, a apporté des résultats très satisfaisants.

Le service d'urgence, doublé provisoirement pendant l'été 1981, a été, depuis le printemps 1982, définitivement doublé entre 10 h et 1230, 16 h et 1930.

Documentation et traitement des données. Dans ce domaine, de grands efforts ont été fournis au cours de l'exercice 1982. En relation avec l'établissement d'un système de microfilms permettant l'accès rapide aux observations cliniques, la classification, l'annotation et l'exploitation des rapports médicaux ont été fondamentalement remaniés et uniformisés.

L'élaboration d'un tableau de secours synoptique pour l'évaluation des résultats de laboratoire, d'après la provenance des observations, mérite une mention toute particulière. Une deuxième version, qui sera rendue accessible à un plus grand cercle d'intéressés, se trouve pour l'instant en préparation.

Le nombre croissant d'expériences faites par les médecins traitants (1982 nous a apporté un chiffre record de 5'571 rapports médicaux) permet non seulement une meilleure exploitation pratique à notre service de renseignements, mais aussi (en appliquant des critères sélectifs sans cesse plus rigoureux) des travaux scientifiques multiples. Toute une série de thèses est actuellement en cours.

Un nouveau système de classification permettant diverses multicorrélations, installé en 1981 et présenté dans le dernier rapport annuel, fonctionne encore manuellement. Mais il a fait ses preuves et permet un traitement aisé de nombreuses questions

internes et externes. Dans l'intérêt de la prévention notamment, des vues d'ensemble plus nettes peuvent maintenant être élaborées à l'intention des autorités ou d'autres milieux intéressés. Les demandes qui nous sont adressées à ce sujet sont enregistrées au fur et à mesure et servent à délimiter le degré de finesse futur d'un système plus automatisé.

Locaux. Avec l'aide de l'Université et de milieux privés, divers immeubles ont été examinés dans le quartier universitaire en vue de trouver un emplacement définitif pour le Centre de Toxicologie. Cette recherche continue, car, fin 1986, le Centre devra pouvoir disposer d'environ 500m<sup>2</sup>.

Financement. Ainsi que cela a déjà été mentionné dans l'éditorial de ce rapport, il a été possible de financer partiellement l'achat d'un système de microfilms, bien que tout d'abord un déficit ait été prévu. Ce succès a été obtenu surtout grâce à de nouveaux dons et à des dons plus importants, qui sont mentionnés, avec nos remerciements, aux pages 35-36. De plus, un nouvel aide-mémoire a été adressé à des personnes privées, qui avaient eu recours aux services du Centre. Bon nombre d'entre elles nous ont ensuite envoyé des petits dons. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées! Le Centre de Toxicologie aura encore besoin de nombreux et nouveaux donateurs pendant l'année en cours, car les dépenses supplémentaires prévues se chiffrent dès maintenant à 40'000.- Fr.

Remerciements. Nos remerciements s'adressent non seulement à nos donateurs, mais également et tout spécialement aux membres du Conseil de Fondation qui (c'est le cas tout particulièrement de notre Président) nous ont considérablement aidés par leurs conseils et leur engagement personnel. Nous voudrions aussi mentionner tout spécialement M. le Professeur H. Hartmann, directeur de l'Institut de Médecine Légale de l'Université de Zurich. Sans son aide généreuse tout au long des années, beaucoup de nos projets n'auraient pu se réaliser.

Pratiquement l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs ont fourni un effort remarquable au cours de l'année passée. Tous cependant ne peuvent être cités. Mais nous aimerions tout de même présenter ici le cercle le plus étroit de l'année 1982: Mmes. Dr. B. Gossweiler, med. pract. B. Meier, R. Schiller, Dr. I. Schlatter, R. Schmid et M. Zollinger. C'est grâce à elles et à leurs collègues et aussi - last not least - à nos conseillères et conseillers de l'extérieur que l'année dernière s'est, dans l'ensemble, soldée par un succès.

Mai 1983



Dr. med. J. Velvart  
Médecin-chef



J.P. Lorent  
Directeur administratif

Fédération Mondiale des Associations  
des Centres de Toxicologie Clinique  
et des Centres Anti-Poisons

Réunion conjointe avec l'Organisation  
Mondiale de la Santé (O.M.S.) et le  
Bureau International du Travail (B.I.T.)

Genève, Bureau Int. du Travail  
du 12 au 14 septembre 1983

- Rôle des Centres Anti-Poisons et des Services de Toxicologie Clinique dans le programme de Chemical Safety
- Rôle des Centres Anti-Poisons dans la prévention des intoxications professionnelles
- Aide que peuvent apporter les Centres Anti-Poisons et Services de Toxicologie des pays développés pour l'organisation et le développement d'organismes similaires dans les pays en développement

Contactez: Prof. Louis Roche  
Centre Int. de Recherche  
sur le Cancer  
150, cours Albert-Thomas  
69372 Lyon Cédex, France

European Association of  
Poison Control Centres (EAPCC)

11th International Congress of the  
European Association of  
Poison Control Centres

Stockholm, Karolinska Sjukhuset  
18 - 21 June, 1984

- CNS-receptor mechanisms ) in
- Cardiovascular dysfunction) acute
- Hypoxia ) poi-
- Gastrointest. elimination ) soning
- Urgent toxicological analyses
- Clinical toxicology in  
academic education
- Prevention of acute intoxications
- Benefit of standardized symptoms in  
diagnostic work at PCC's

(abridged)

Contact: Dr. H. Persson  
Head physician  
Swedish Poison Inf. Center  
Karolinska hospital  
10401 Stockholm, Sweden

Groupement Français des Centres  
Anti-Poisons, XXIèmes Journées

Toxicologie neuro-comportementale

Paris, Fac. Lariboisière-St. Louis  
du 14 au 15 septembre 1983

- Troubles du comportement et de l'humeur
- Déterioration intellectuelle
- Délires, hallucinations, troubles des perceptions neuro-sensorielles
- Syndromes de manque - Dépendances
- Effets paradoxaux
- Troubles de la vigilance et du sommeil

Contactez: Dr Gisèle Riboulet-Delmas  
Centre Anti-Poisons de Paris  
Hôpital Fernand Widal  
200, Rue du Fg. Saint-Denis  
75475 Paris Cédex 10

Wiener Intensivmedizinische Tage  
W I T 83

Diagnose, Verlaufskontrolle und  
Therapie schwerer exogener Vergiftungen

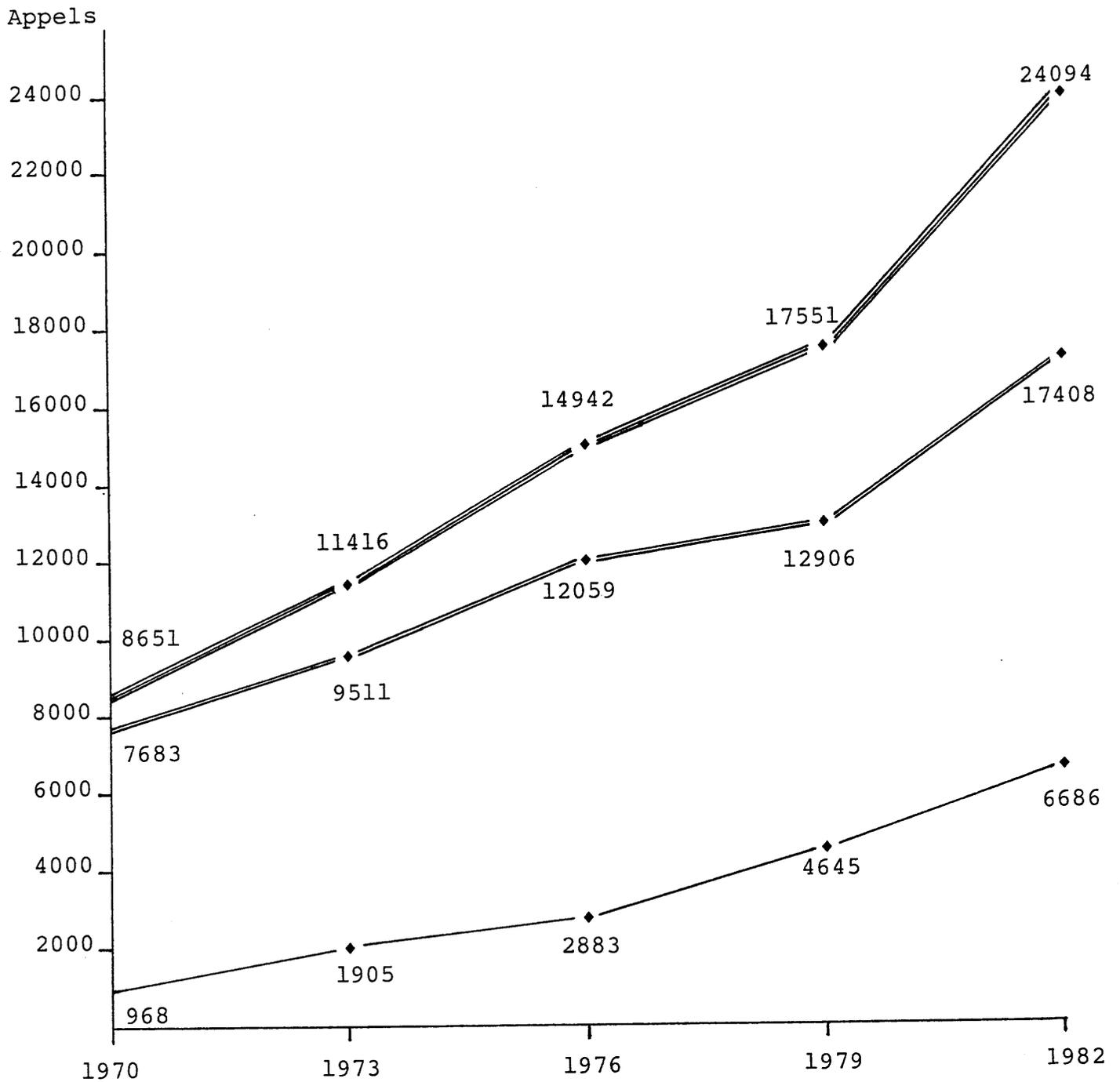
Wien, Univ.kliniken, 10.-12. Nov. 1983

- Diagnose und Verlaufskontrolle
- Behandlungsverfahren
- Pädiatrische Probleme
- Untersuchungsmethoden und Organisationsformen chemisch-toxikologischer Laboratorien
- Nachbetreuung suizidaler Patienten
- Freie Vorträge

Kontakt: Dr. K. Hruby  
Vergiftungsinformat.zentrale  
1. Medizinische Univ. Klinik  
Lazarettgasse 14  
A-1090 Wien, Oesterreich

# Statistiques

## 1 Progression des appels au centre



≡≡≡ Nombre total  
≡≡ cas bien documentés (chiffres du rapport annuel)  
— cas enregistrés sommairement

## Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 25'800	AG 455'500	AI 12'800	AR 47'800	BE 915'600	BL 220'100	BS 202'200	FR 185'900	GE 352'600	GL 36'300	GR 169'100	JU 64'300	LU 296'500
Nombre d'habitants														
Public	12	34	714	17	46	1184	255	323	124	322	42	225	16	297
Médecins des hôpitaux	89	-	240	1	50	759	152	245	137	324	30	116	53	130
Hôpit. cantonaux	6	-	85	-	-	148	102	109	70	186	30	33	-	71
Hôpit. d'enfants	20	-	54	-	-	165	36	114	19	48	-	16	4	27
Autres hôpitaux	63	-	101	1	50	446	14	22	48	90	-	67	49	32
Médecins prat. (total)	8	14	210	7	18	397	91	44	50	118	25	100	16	124
Médecine générale	8	11	131	2	10	196	53	20	32	34	20	63	10	87
Cardiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	-	2	1	2	8	-	1	1	-	-	3	3	1
Dermatologie	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2	-	1	-	-
Gastroentérologie	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Gynécologie	-	-	3	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Hématologie	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Médecine interne	-	1	8	4	1	48	12	8	4	13	1	4	-	12
Médecine pulmonaire	-	-	2	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Neurologie	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	-	-	-	3	3	1	-	3	-	3	-	-
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-
Pédiatrie	-	2	59	-	5	131	21	10	13	57	4	22	3	22
Psychiatrie	-	-	-	-	-	3	-	2	-	-	-	2	-	-
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Rhumatologie	-	-	1	-	-	1	1	-	-	-	-	1	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Pharmacies	-	3	29	-	-	42	-	8	8	43	-	9	4	16
Médecins vétérinaires	-	-	15	-	3	76	5	4	7	9	-	13	3	19
Services d'urgence	5	-	2	-	-	9	-	10	-	2	-	-	-	-
Centrales Médicales	-	-	-	-	-	1	-	2	-	1	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-
Centres toxicologiques	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	2	-	-	8	-	5	-	1	-	-	-	-
Médecins militaires	-	-	3	-	-	3	-	-	3	3	-	2	-	1
Autorités et instituts	-	-	1	-	1	3	1	-	-	1	-	-	-	2
Industrie et corporations diverses	-	-	4	-	-	8	3	2	-	2	-	-	-	4
Total	114	51	1218	25	118	2481	507	636	329	824	97	465	92	593
Total en %	0,65	0,29	7,00	0,14	0,68	14,25	2,91	3,56	1,89	4,73	0,56	2,67	0,53	3,41
Prévision en %		0,40	7,13	0,20	0,75	14,34	3,45	3,17	2,91	5,52	0,57	2,65	1,01	4,64

NE 156'800	NW 28'900	OW 26'300	SG 391'800	SH 69'600	SO 217'800	SZ 97'600	TG 184'900	TI 268'800	UR 33'500	VD 527'300	VS 221'700	ZG 76'400	ZH 1'124'200	cas inclassables	Total 6'384'300	en %
99	33	25	449	93	227	118	241	160	22	382	117	112	2916	290	8895	51,09
136	14	26	300	30	149	50	87	241	9	473	185	56	792	12	4886	28,06
-	14	26	97	27	57	-	73	-	9	154	-	42	156	-	1495	8,59
12	-	-	44	-	-	-	7	11	-	79	8	2	154	2	822	4,72
124	-	-	159	3	92	50	7	230	-	240	177	12	482	10	2569	14,75
33	14	14	200	46	92	51	91	60	11	189	85	32	604	13	2757	15,84
17	9	9	134	23	53	27	62	31	10	105	52	21	325	13	1568	9,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	0,02
-	-	-	2	1	-	-	1	-	-	2	3	1	-	-	32	0,18
-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	9	0,05
-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1	1	-	4	-	13	0,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	4	-	12	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	0,02
5	2	-	8	8	12	9	5	4	-	12	4	2	81	-	268	1,54
-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	1	2	-	-	-	12	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	4	-	7	0,04
2	-	-	1	-	3	-	-	-	-	1	-	-	2	-	22	0,13
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	-	6	0,03
9	3	5	52	12	22	15	21	19	-	63	21	6	165	-	762	4,38
-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	2	1	-	6	-	19	0,11
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	4	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	3	-	9	0,05
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	3	0,02
19	-	1	20	4	1	10	-	17	1	42	17	-	78	-	372	2,14
7	-	3	13	2	10	5	10	1	-	25	1	-	58	4	293	1,68
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	6	-	-	43	-	78	0,45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	16	-	23	0,13
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	11	-	15	0,09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	0,03
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	16	-	35	0,20
-	1	-	-	-	1	1	1	4	3	2	-	-	3	4	35	0,20
2	-	-	1	-	1	-	-	-	-	3	-	-	31	-	47	0,27
-	1	-	3	1	1	-	-	1	-	2	2	-	11	-	45	0,27
296	63	69	987	176	482	235	430	484	46	1124	407	200	4536	323	17408	100%
1,70	0,36	0,40	5,67	1,01	2,77	1,35	2,47	2,78	0,26	6,46	2,34	1,15	26,06	1,86		100%
2,46	0,45	0,41	6,14	1,09	3,41	1,53	2,90	4,21	0,52	8,26	3,47	1,20	17,61			100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

### 3 Patients

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	8697	49,4
5 - 9 "	699	4,0
10 - 14 "	392	2,2
Enfants d'âge inconnu	83	0,5
Adultes *	7736 (féminin 4056) (masculin 3227) (inconnu 453)	43,9 (féminin 23,0) (masculin 18,3) (inconnu 2,5)
Total	17607	100%

\* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les médecins-vétérinaires à 293 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

340 chiens, 107 chats, 74 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 23 oiseaux (canards et volailles incluses), 14 chevaux, 11 porcs, 9 moutons, 4 chèvres, 4 singes, 4 serpents, 2 hérissons, 2 lapins, 1 âne, 1 chinchilla, 1 cochon d'Inde, 1 dauphin, 1 guépard, 1 tortue.

65 cas furent graves ou mortels. Les petits animaux domestiques furent victimes fréquemment d'intoxications accidentelles par les rodenticides (suspicion d'actes criminels dans quelques cas). A part cela, on trouve toutes sortes de substances, un peu comme pour les intoxications accidentelles chez l'enfant en bas âge. Le bétail par contre fut touché en premier lieu lors de l'absorption de plantes, d'engrais et d'herbe contaminée.

## 4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1688	9,6	3	0,2
4.2	Animaux venimeux	207	1,2	6	2,9
4.3	Aliments	906	5,1	24	2,6
4.4	Produits d'agrément et drogues	728	4,1	62	8,5
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	852	4,8	68	8,0
4.6	Produits domestiques	5025	28,6	80	1,6
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	129	0,7	15	11,6
4.7	Médicaments	8072	45,9	658 *	8,2
Total		17607	100%	916	5,2

\* 71,8 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

## 4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>	12		12
<i>Allium spec.</i>	1	5	6
<i>Amelanchier spec. (-)</i>	5		5
<i>Arnica montana (+)</i>		4	4
<i>Arum maculatum (+)</i>	26	12	38
<i>Atropa belladonna (+)</i>	9	7 (2)	16
<i>Begonia spec.</i>	8		8
<i>Berberis spec.</i>	11		11
<i>Chaenomeles spec.</i>	3	1	4
<i>Clivia spec.</i>	7		7
<i>Codiaeum variegatum (-)</i>	4	1	5
<i>Colchicum autumnale (+)</i>	4	11 (1)	15
<i>Convallaria majalis</i>	48	4	52
<i>Cornus spec.</i>	20		20
<i>Cotoneaster spec.</i>	112		112
<i>Crataegus spec. (-)</i>	3	1	4
<i>Crocus spec.</i>	13	1	14
<i>Daphne spec.</i>	10	5	15
<i>Dieffenbachia spec.</i>	33	5	38
<i>Digitalis spec. (+)</i>	2	4	6
<i>Euonymus spec.</i>	9		9
<i>Euphorbia spec.</i>	21	15	36
<i>Ficus spec.</i>	12		12
<i>Fragaria indica (-)</i>	6	1	7
<i>Fuchsia spec.</i>	11		11
<i>Galanthus nivalis</i>	5		5
<i>Genista spec.</i>	4		4
<i>Hedera helix</i>	6		6
<i>Heracleum spec.</i>		12	12
<i>Hibiscus spec. (-)</i>	4		4
<i>Ilex spec.</i>	38	1	39
<i>Juglans regia (-)</i>	5		5
<i>Laburnum anagyroides (+)</i>	21		21
<i>Ligustrum spec.</i>	18		18
<i>Lilium spec.</i>	5	1	6
<i>Lonicera spec.</i>	71	1	72
<i>Mahonia spec. (fruits inoffensifs)</i>	68	1	69
<i>Malus floribunda (-)</i>	11		11
<i>Muscari racemosum</i>	5		5
<i>Narcissus spec.</i>	7	3	10
<i>Nerium oleander</i>	3	1	4
<i>Orchis spec.</i>	3	1	4
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	6		6
<i>Pernettya spec.</i>	5		5
<i>Philodendron spec.</i>	25		25
<i>Physalis alkekengi</i>	31		31
<i>Prunus spec.</i>	101	1	102
<i>Pyracantha spec.</i>	76	1	77
<i>Pyrus malus (-)</i>	4		4
<i>Quercus, glans</i>	16		16
<i>Ranunculus spec.</i>	8		8
<i>Rhamnus spec.</i>	4		4
<i>Ribes sanguineum</i>	4		4

Plantes (fin)	Enfants	Adultes	Total
Rosa rugosa (-)	2	2	4
Ruscus spec.	6		6
Saintpaulia spec.	10		10
Sambucus spec.	24	21	45
Solanum spec. (+)	56	1	57
Sorbus aucuparia (+)	47	2	49
Symphoricarpos spec.	20		20
Taraxacum officinale	7		7
Taxus baccata (+)	38	11	49
Thuja spec. (+)	5		5
Tulipa gesneriana	14	4	18
Viburnum spec.	19		19
Viscum album	26		26
Yucca spec.	4		4
Plantes non identifiées	18	1	19
Divers	235	46	281
Eau de vases	11		11
Intoxications incertaines	10	4	14
<b>Total</b>	<b>1496</b>	<b>192 (3)</b>	<b>1688</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

#### 4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	37	59	96
Vipères et vipéridés	3 (1)	7 (2)	10
Autres serpents	2	12 (2)	14
Poissons et crustacés		12 (1)	12
Divers (y compris rage suspectée)	22	40	62
Intoxications incertaines	10	3	13
<b>Total</b>	<b>74 (1)</b>	<b>133 (5)</b>	<b>207</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

### 4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés) *	61 (2)	127 (15)	188
(non identifiés)	38	125	163
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	25 (1)	107 (2)	132
Aliments moisissés	35	33	68
Divers (y compris les intoxications douteuses)	113	242 (4)	355
<b>Total</b>	<b>272 (3)</b>	<b>634 (21)</b>	<b>906</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

*Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
Agaricus spec.		2	2
Albatrellus ovinus	1	1	2
Amanita spec. (+)	1	3 (1)	4
Amanita muscaria (+)	1	1	2
Amanita phalloides (+)	5 (2)	49 (13)	54
Amanita rubescens		3	3
Armillariella mellea		4	4
Boletus spec.		5 (1)	5
Boletus edulis (-)		13	13
Boletus erythropus	2	2	4
Cantharellus tubaeformis (-)	1	1	2
Champignons de Paris (-)	2	5	7
Coprinus comatus		5	5
Craterellus cornucopioides (-)		2	2
Macrolepiota spec. (-)		2	2
Morchella esculenta (-)		6	6
Russula spec.		2	2
Russula olivacea	1	2	3
Tylopilus felleus		3	3
Divers	47	11	58
Associations		5	5
<b>Total</b>	<b>61 (2)</b>	<b>127 (15)</b>	<b>188</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) intoxications décrites dans la littérature

#### 4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans	10-19 ans	Adultes	Total
Alcool	32 (1)	21 (4)	39 (7)	92
Tabac (la plupart per os)	449	7	6	462
Cannabis	3	5 (1)	21 (1)	29
Cocaine		1	6 (1)	7
Héroïne			23 (6)	23
LSD		2 (1)	2 (2)	4
Morphine		2 (2)	2 (2)	4
Gaz et vapeurs inhalées		12	8 (3)	20
Divers hallucinogènes		10 (3)	21 (10)	31
Associations		9 (1)	30 (12)	39
Divers	2 (1)	4 (2)	6 (2)	12
Intoxications incertaines	1		2	3
Demandes de nature prophyl.			2	2
<b>Total</b>	<b>487 (2)</b>	<b>73 (14)</b>	<b>168 (46)</b>	<b>728</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

#### 4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	11	92 (6)	103
Agents de conservation	12	3	15
Antirouilles	3	7 (3)	10
Bases industrielles	5	38 (2)	43
Chaux vive, cuite	3	2	5
Colles	1	22 (1)	23

Substances chimico-techniques et professionnelles (suite)	Enfants	Adultes	Total
Colorants industriels		10 (2)	10
Combustibles liquides	36 (3)	25	61
(essence, mazput, pétrole)		11 (2)	11
per os			
per inhalat.		4	7
autre voie	3		
Cyanures		23 (5)	23
Désinfectants industriels		10	10
Diluants pour résines synthétique et colorants		14 (1)	14
Durcisseurs	7	15 (2)	22
Explosifs		7 (1)	7
Gaz et produits d'ensilage	1	2 (1)	3
Lubrifiants	40	27 (1)	67
Matières plastiques	1	15 (3)	16
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	5	25 (2)	30
autres alliages	13	32 (1)	45
Produits de nettoyage pour métaux	3	21 (2)	24
Produits de soudure	5	26 (1)	31
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	1	17	18
Sel pour les routes	13		13
Solvants industriels	2	62 (5)	64
Vapeurs chlorées	2	17 (2)	19
Autres produits industriels et professionnelles	7 (2)	33 (9)	40
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail		44 (5)	44
Associations	2	37 (6)	39
Intoxications incertaines	4	31	35
<b>Total</b>	<b>180 (5)</b>	<b>672 (63)</b>	<b>852</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxication au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

## 4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégrivants etc.)	45	18	63
Allume-feux: liquides	40	27 (4)	67
solides	95	14 (1)	109
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	141	14	155
Déodorants	6		6
Dissolvants pour vernis à ongles	45	4	49
Eaux de cologne	40	6	46
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	20	5	25
Lotions de rasage	11	2	13
Parfums	63		63
Pâtes dentifrices, gargarismes	21	4	25
Shampooings	121	5	126
Soins de la peau et fards	111	4 (1)	115
Vernis à ongles et durcisseurs divers	11 16		11 18
Colles	97	44	141
Contenu d'extincteurs de feu	2	4	6
Corps d'éclairage	5 (1)	8	13
Décalcifiants	74	114 (6)	188
Déodorants pour WC	163	7 (2)	170
Désinfectants pour le ménage	22 (1)	19	41
Encaustiques	7	2	9
Engrais (surtout pour fleurs)	154	33 (1)	187
Isolants	7	5 (1)	12
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	54	8 (1)	62
Liquides de batterie	46	14	60
Liquides réfrigérants	19	10	29
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	26 (1)	43 (1)	69
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	3		3
Crayons-feutre	32	2	34
Encres, encres de chine	37	1	38
Encres de tampons	10		10
Fusains et crayons gras pour enfants	28 (1)		28
Peintures (à l'huile, à l'eau)	36	1	37
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	9	3	12
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	67	37 (3)	104

Articles de ménage (fin)	Enfants	Adultes	Total
divers (couleurs pour oeufs et pour textiles)	44	10	54
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	36	3	39
Produits d'entretien des meubles	66	9 (1)	75
Produits d'imprégnation du bois	62	101 (6)	163
Produits d'imprégnation des tissus	3	3	6
Produits de nettoyage			
pour cuisinières et fours	12	13 (3)	25
détachants	20 (2)	5	25
pour disques	5	1	6
essence de térébenthine, succédanés	26 (2)	18 (1)	44
pour fers à repasser	19		19
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	158	15	173
pour métaux divers	18	12	30
produits polyvalents	138	38 (1)	176
pour prothèses		8	8
contre la rouille	16	5	21
pour sols (excepté la térébenthine)	14	4	18
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	41	103 (5)	144
solvants nitrosés	64 (1)	48	112
pour tapis et capitonnage	15	3	18
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	324	57	381
pour verres de contact	8	2	10
pour vitres	39	13	52
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	42	41 (2)	83
divers	21	10	31
Produits de photographie et de photocopie	11 (1)	17	28
Purificateurs de l'air	24	5	29
Divers (cas isolés)	53	37 (14)	90
Associations de plusieurs produits	29	18 (2)	47
Intoxications incertaines	15	28	43
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	35	2	37
bougies	3		3
contenu de thermomètres	80	20	100
corps étrangers	69	7	76
matériaux d'emballages	26	3	29
siccatifs *	18		18
<b>Total intermédiaire</b>	<b>3238 (10)</b>	<b>1119 (56)</b>	<b>4357</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Produits anti-parasites	Enfants	Adultes	Total
Algicides	3	1	4
Fongicides	20	5	25
Formicides	37	3	40
Herbicides	25	40 (3)	65
Insecticides			
produits antimites	50	7	57
divers (surtout organophosphorés)	92 (3)	106 (4)	198
Mordants pour grains, semences traitées	29	2	31
Produits pour éloigner les insectes	22	5	27
Produits contre escargots et limaces	97	5	102
Rodenticides	62	28 (3)	90
Divers	17	12 (1)	29
Total intermédiaire	454 (3)	214 (11)	668
Total produits domestiques	3692 (13)	1333 (67)	5025

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

#### 4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	9	17	26
Gaz lacrymogène	1	14 (2)	15
Gaz de fosse à purin	4 (1)	3 (2)	7
Gaz nitrosés		1	1
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	2	27 (6)	29
Propane, méthane, butane		7 (1)	7
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques	2	2	4
Autres	6 (1)	34 (2)	40
Total	24 (2)	105 (13)	129

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

## 4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	7	19 (2)	26
Analeptiques (excepté les amphétamines)	12	4	16
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de salicylés	56	76 (1)	132
à base de phénacétine	16	25 (1)	41
à base de paracétamol	12	29 (1)	41
à base d'opiacés	1	13 (3)	14
combinés (en partic. avec barbituriques) *	93 (5)	270 (23)	363
divers	23 (1)	42 (3)	65
Anesthésiques locaux	3	7	10
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	22 (1)	22	44
Anthelmintiques	6		6
Anti-acides	15	4	19
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	106 (1)	24 (1)	130
Anti-asthmatiques	18	14 (7)	32
Antibronchitiques (onguents)	71	2	73
Anticoagulants	7	1	8
Antidiabétiques	5	3	8
Antidiarrhoïques	21	3	24
Anti-émétiques	24 (1)	11 (1)	35
Anti-épileptiques	22 (2)	51 (7)	73
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	15	19	34
divers	2	1	3
Anti-mycotiques	20	4	24
Antiparasitaires	3		3
Antiparkinsoniens	4 (1)	10 (3)	14
Antipyrétiques, antigrippaux	36	12	48
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	63 (1)	74 (5)	137
Antitussifs, expectorants sécrétolytiques	257 (1)	28 (6)	285
Cardiotoniques			
digitaliques	14	20 (5)	34
bêta-bloquants	5	26 (1)	31
antiarythmiques	3	4	7
divers	5	3	8

\* fréquemment abus chez l'adolescent.

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	61 (1)	30 (2)	91
sulfonamides	17	11	28
antiprotozoaires	1	12 (2)	13
cytostatiques	3	2 (1)	5
tuberculostatiques	1 (1)	1	2
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	5	2	7
Désinfectants, antiseptiques (intestinaux et urinaires également)	220	63 (3)	283
Diurétiques	16	5	21
Hormones			
contraceptifs oraux	89	5	94
cortisone et dérivés	5	5	10
divers	28	11 (1)	39
Huiles volatiles (évtl. associées)	61	12	73
Hypnotiques			
à base de benzodiazépines	49	414 (46)	463
à base de diphenhydramine	2	113 (18)	115
à base de barbituriques	22 (4)	55 (26)	77
à base de méthaqualone	1	20 (6)	21
combinés	13 (1)	155 (41)	168
divers	5 (1)	16 (1)	21
Laxatifs et purgatifs	17	12 (2)	29
Médicaments contre la goutte	11	1	12
Odontologiques	4	5	9
Préparations à base de fer ou d'arsenic	28	3	31
Préparations utilisées en			
dermatologie	171	41	212
gastro-entérologie	29	7	36
gériatrie, roborants	23	5	28
gynécologie	18 (1)	13 (1)	31
ophtalmologie	27 (3)	13 (4)	40
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise év. avec de l'alcool		24 (1)	24
Produits ORL (incl. pastilles à sucer)	323	33	356
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopatiques)	87		87
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	31	26 (2)	57
hypotenseurs	28	12 (1)	40
phlébotoniques	23	6	29
vasoconstricteurs	14	12 (2)	26

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Produits à usage vétérinaire	31 (1)	9 (2)	40
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants			
dérivés de benzodiazépine	156	533 (23)	689
autres	16	57 (4)	73
neuroleptiques	48 (7)	175 (15)	223
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	27 (3)	170 (29)	197
amphétamines et apparentés	3	4 (2)	7
Sédatifs neurovégétatifs	41	177 (23)	218
Sérums, vaccins	14	18	32
Spasmolytiques	14 (1)	28 (4)	42
Vitamines et calcium	115	12	127
Cas anodins:			
produits contre la carie dentaire *	479		479
préparations homéopatiques	62	10	72
édulcorants	18	2	20
Divers	48 (6)	59 (41)	107
Médicaments non identifiés	11	27 (8)	38
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	122 (9)	987 (199)	1109**
avec alcool	2	165 (36)	167
Demandes d'ordre prophylactique et théorique	2	12	14
Intoxications incertaines	24	28	52
<b>Total</b>	<b>3633 (53)</b>	<b>4439 (605)</b>	<b>8072</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le total des cas concernant les produits anti-carie n'est pas représentatif, des rapports détaillés n'étant pas établis dans tous les cas.

\*\* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	9461	1592	11053	62,8
Intoxications volontaires	90	3700	3790	21,6
Intoxications alimentaires	125	716	841	4,8
Intoxications sur le lieu de travail		462	462	2,6
Confusions	64	338	402	2,3
Première expérience avec la drogue	21	249	270	1,5
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	24	232	256	1,4
Intoxications par toxicomanie	1	237	238	1,3
Surdosages accidentels	52	67	119	0,7
Demandes d'ordre prophylactique et théorique	9	77	86	0,5
Mauvaises plaisanteries	14	29	43	0,2
Intoxications iatrogènes	9	22	31	0,2
Cas inclassables	1	10	11	0,07
Empoisonnements criminels (incertains)		5	5	0,03
<b>Total</b>	<b>9871</b>	<b>7736</b>	<b>17607</b>	<b>100%</b>

Intoxications graves ou mortelles

Situation	Nombre total		en %	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Accidents	11053	62,8	145	1,3
Intoxications volontaires	3790	21,6	564	14,9
Autres	2764	15,6	207	7,5
<b>Total</b>	<b>17607</b>	<b>100%</b>	<b>916</b>	<b>5,2</b>

## 6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 72,9% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure.

Nous disposons de données suffisantes pour la statistique suivante dans 5'819 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1706	29,3
bénins	3197	55,0
graves	885	15,2
mortels	31	0,5
<b>Total</b>	<b>5819</b>	<b>100%</b>

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

En vertu d'une convention de l'Association européenne des centres anti-poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Ammoniaque		52 ans, m.	Suicide
Ammoniaque inject. s.c.		85 ans, m.	Suicide
Arsenic		49 ans, m.	Suicide
Champignons (amanite phalloïde)		4 ans, f.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		48 ans, m.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		48 ans, m.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		63 ans, f.	Suicide
Champignons (amanite phalloïde)		74 ans, f.	Accident
Champignons (amanite phalloïde)		Adulte, m.	Accident
Colchique (Colchicum autumnale)		78 ans, m.	Accident
Combustible (métaldehyde)		69 ans, f.	Suicide
Cyanure		17 ans, m.	Suicide
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone, cyanure?)		66 ans, m.	Accident
Herbicide (paraquat)		24 ans, m.	Suicide
Nettoyant pour fours (soude caustique, tetraprophosphate de potasse)		76 ans, m.	Suicide
<b>Total intermédiaire non-médicaments</b>		<b>15 cas mortels</b>	

Cause (certaine ou supposée)	Médicaments	Victimes	Circonstances
	Analgésique (dextropropoxyphène)	3 ans, m.	Accident
	Analgésique (diclofénac), chimiothérapeu- tique (triméthoprime, sulfaméthoxazole), Analgésique (pentazocine)	50 ans, f.	Effet se- condaire?
	Analgésique (glafénine, phenylbutazone, propyphénazone) (*)	56 ans, m.	Suicide
	Analgésique (acide acétylsalicylique), tranquillisant (cloracébate) (*)	60 ans, f.	Suicide
	Antidépresseur (dibenzépine, amitriptyline), neuroleptique (chlorprothixène)	34 ans, m.	Suicide
	Antidépresseur (lithium)	80 ans, f.	Accident? Effet se- condaire?
	Antiparkinsonien (lévodopa), sédatif (fébarbamate, difébarbamate, phénobarbital)	64 ans, m.	Suicide
	Cytostatique (mithramycine)	73 ans, f.	Accident
	Hypnotique (pentobarbital, phénobarbital) (*)	17 ans, m.	Suicide
	Hypnotique (flunitrazépam, phénobarbital) (*)	36 ans, f.	Suicide
	Hypnotique (diphénhydramine, prométhazine) (*)	41 ans, f.	Suicide
	Hypnotique (phénobarbital), neuroleptique (phénothiazine)	75 ans, f.	Suicide
	Hypnotique (nitrazépam)	82 ans, f.	Suicide
	Neuroleptique (pimozide), tranquillisant (diazépam)	61 ans, f.	Suicide
	Sédatif (chloral hydrate), analgésique (butalbital, propyphénazone) (*)	29 ans, f.	Suicide
	Tranquillisant (bromazépam)	79 ans, f.	Suicide
Total intermédiaire médicaments		16 cas mortels (dans 6 cas communication post mortem*)	
Total général		31 cas mortels (dans 6 cas communication post mortem*)	

## Mortalité par intoxication en Suisse

Si l'on veut se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, ce ne sont ni les statistiques du TOX (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) qui peuvent servir, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Dans notre évaluation de la mortalité d'ensemble en Suisse, nous nous basons sur les feuilles de statistique internes de l'Office fédéral de la statistique (OFS), que nous tenons à remercier. Ces feuilles sont établies à l'aide du registre des décès (communications des médecins ayant constaté la mort) et codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Il est bien évident que de ce fait maintes précisions fournies par les médecins se perdent. Le tableau suivant procure néanmoins un nombre considérable d'indications supplémentaires par rapport aux publications officielles.

### Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1982

No.ICD	A c c i d e n t	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans)	Total
003.00	Intoxication alimentaire (salmonellose)		1		1 ( 1)
005.10	Intoxication alimentaire (botulisme)			2	2 ( 2)
850.40	Antibiotiques divers		1		1 ( 1)
853.00	Dérivés de l'opium et prod. de synthèse à effets analogues	23	13		36 (19)
853.30	Colchicine	1			1 ( 1)
853.90	Analgs. et antipyrét. divers			1	1 ( 1)
854.00	Barbituriques	1			1
854.90	Div. sédatifs et hypnotiques		1		1
857.10	Tonicardiaques	2			2
857.50	Agents hypotenseurs divers	1			1
859.80	Médicaments divers		1		1 ( 1)
859.90	Médicaments non précisés	1			1 ( 1)
860.00	Alcool	7	2		9 ( 7)
867.00	Produits corrosifs		1		1 ( 1)
868.01	Champignons	3	2	1	6 ( 5)
870.00	Gaz de chauffage	1			1
873.00	Gaz d'échappement	3			3 ( 3)
874.00	Oxyde de carbone par combustion incomplète domestique	1			1 ( 1)
875.00	Oxyde de carbone de sources div.	3	1		4 ( 4)
876.00	Anhydride carbonique (caves de fermentation, silos, etc.)	1	1		2 ( 1)
876.09	Divers gaz ou vapeurs	4			4 ( 2)
877.00	Gaz ou vapeurs non précisés	2			2 ( 2)
905.00	Morsures de serpents	1			1 ( 1)
905.01	Piqûres d'insectes	3			3 ( 3)
<b>Total</b>	<b>A c c i d e n t</b>	<b>58</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>86 (57)</b>

No.ICD	S u i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans)	Total
950.00	Arsenic et composés	1			1 ( 1)
950.01	Cyanures	2	2		4 ( 4)
950.02	Stupéfiants	6	3		9 ( 5)
950.03	Somnifères	24	40		64 ( 24)
950.05	Sédatifs	5	7		12 ( 2)
950.06	Substances corrosives	3	2		5 ( 3)
950.09	Substances solides ou liquides diverses ou non précisées	48	58		106 ( 46)
951.00	Gaz de chauffage		1		1
951.09	Gaz utilitaires divers ou non précisés	1			1
952.00	Gaz d'échappement	98	15		113 ( 22)
952.09	Gaz divers ou non précisés	3	2		5 ( 1)
<b>Total</b>	<b>S u i c i d e</b>	<b>191</b>	<b>130</b>		<b>321 (108)</b>
<b>Total</b>	<b>C a s i n d é t e r m i n é s</b>	<b>34</b>	<b>16</b>		<b>50 ( 22)</b>

Entre parenthèses: nombre d'autopsies effectuées

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication aiguë en 1982 s'élève donc à au moins 457 (année précédente: 458). Les variations vis-à-vis de 1981 sont assez faibles aussi bien en ce qui concerne l'âge et le sexe de victimes que pour ce qui est des produits responsables. Ces statistiques encore relativement jeunes devraient cependant pouvoir servir de plus en plus comme point de départ pour des études plus approfondies et des mesures prophylactiques.

Il est difficile d'établir la mortalité effective en rapport avec les intoxications chroniques. C'est le cas en particulier des nuisances toxiques professionnelles et des effets nocifs de régimes médicamenteux à hautes doses, où l'on a vraisemblablement souvent affaire à des causalités partielles. Il serait certes utile de pouvoir étudier ce genre de cas au niveau national, mais la collecte des données serait sans doute malaisée.

On peut se faire plus facilement une idée de la fréquence des intoxications chroniques mortelles par abus, les feuilles de statistique de l'OFS faisant apparaître en particulier l'alcoolisme (870 morts) et l'abus d'analgésiques (149 morts). Quant à l'abus de drogues, il a, selon la définition de la police, provoqué 109 morts. Par manière de comparaison, ajoutons que le nombre de morts attribuable à l'abus du tabac a été estimé à 4'800 morts dans un rapport qui vient d'être publié par l'Office Fédéral de la Santé (chiffre donné pour l'année 1979).

## Publications

No. de  
commande

	Rapport annuel 1981. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1982)	1-82
A. BORNET A. PASI H.P. HARTMANN	Intoxication par champignons - autres que l'Amanite phalloïde. Journal de Toxicologie Médicale, <u>2</u> , 265-273 (1982)	2-82
L. BRASSEL	Vergiftungen durch Methaqualon und Methaqualon + Diphenhydramin. Thèse Université de Zurich, 115 p. (1982)	3-82
B. GOSSWEILER	Kampfervergiftungen heute. Revue suisse de médecine / PRAXIS, <u>71</u> , 1475-1478 (1982)	4-82
B. GOSSWEILER	Plantes vénééuses (série). Helvetia <u>1-12</u> (1982)	5-82
B. GOSSWEILER	Intoxications aux gouttes nasales. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 418-420 (1982)	6-82
P. KEMPF	Intoxications aux gouttes auriculaires. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 422-425 (1982)	7-82
J.P. LORENT	Expériences cliniques et information toxicologique en Suisse. Médecine et Hygiène, <u>40</u> , 2698-2701 (1982)	8-82
J.P. LORENT	Intoxications médicamenteuses en Suisse en 1981. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 406-411 (1982)	9-82
J.P. LORENT	Remote searching technique. Online, <u>6</u> , 4-5 (1982)	10-82
J.P. LORENT	Activités du TOX en 1981. Bulletin des médecins suisses, <u>63</u> , 1908-1911 (1982)	11-82
CH. MEILI	Zur Situation der akzidentellen Einnahme von Haushaltprodukten durch Kinder im Vorschulalter. Thèse Université de Zurich, 55 p. (1982)	12-82

		No. de commande
A. NISOLI	TOX. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 404 (1982)	13-82
R. RIEDMANN	Intoxications aux gouttes oculaires. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 426-432 (1982)	14-82
I. SCHLATTER-LANZ	Intoxications aux gouttes antitussives. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 413a-417 (1982)	15-82
J. VELVART	Epidemiologie der akuten medikamentösen Vergiftungen in der Schweiz. Journal suisse de médecine, <u>112</u> , 1101-1104 (1982)	16-82
J. VELVART	De l'utilisation des anticorps mono- clonaux en toxicologie. Journal suisse de pharmacie, <u>120</u> , 412-413 (1982)	17-82
J. VELVART J.P. LORENT A. PASI F. BORBÉLY†	Thérapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe Verlag Bâle (1982)	18-82
J. VELVART I. SCHLATTER-LANZ	Intoxications par l'amanite phalloïde. Bulletin des médecins suisses, <u>63</u> , 1486-1488 (1982)	19-82

# Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contributions des cantons	316 530
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	200 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 10 000)	100 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	50 000
Contribution de la Confédération	41 518
Contribution de la CNA, Lucerne	30 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthour-Assurances	25 000
Divers (dons, honoraires d'expertise, recettes d'intérêt)	127 225
	<u>890 273</u>
	=====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	597 787
Bureau et administration	68 686
Loyer	39 587
Périodiques, livres	37 094
Informatique	26 472
Téléphone et télex	19 994
Frais de voyage	15 970
Rétributions pour conseillers	13 000
Publications et rapport annuel	12 713
Entretien, réparations, petites acquisitions	12 469
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	9 620
Divers	4 463
Financement partiel d'un système documentaire	30 000
Excédant de recettes	2 418
	<u>890 273</u>
	=====

## Dons

	Fr.
Fonds d'utilité publique du Canton de Zurich	30'000
Galenica SA	10'000
Société des Vétérinaires Suisses	5'000
VISURA Société Fiduciaire	5'000
Fédération des coopératives Migros	3'000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zürich"/Vita/Alpina	3'000
Nestlé SA	3'000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	3'000
Société suisse de secours mutuels HELVETIA	3'000
La Bâloise Compagnie d'assurances	2'000
Compagnie suisse de réassurance	2'000
COOP Suisse SA	2'000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2'000
Metrohm SA	2'000
Société Suisse d'Utilité Publique	2'000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	2'000
Principauté du Liechtenstein	1'290
AMIDRO	1'000
Association Suisse des Fabricants de Cigarettes	1'000
Chassot & Cie. SA	1'000
Johnson Wax SA	1'000

Dons (fin)

	Fr.
Sanofi SA	1'000
Unilever (Suisse) SA	1'000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	1'000
Union Suisse des fabricants de vernis et de couleurs	1'000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Notre fichier d'adresses sera entièrement remanié cette année. Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, fin mai 1983

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous
  
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- o Remarques, suggestions

Adresse

Signature



Centre suisse  
d'information toxicologique  
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich